

ASSOCIATION BRUYÈRES CULTURE

Mairie

02860 BRUYÈRES ET MONTBERAULT

☎ : 03-23-24-78-64

✉ : bruyeres.culture@wanadoo.fr

🌐 : <http://www.bruyeres-culture.reseaudesassociations.fr>

RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

PERMANENCES DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- Mardi de 15h00 à 17h00
- Mercredi de 14h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Les fermetures exceptionnelles sont affichées en temps voulu :

- à la Bibliothèque.
- Sur le site de l'association dans la rubrique Flash Info et dans l'Agenda.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

La bibliothèque est ouverte à tous.

L'abonnement annuel est de :

- **11€** pour les adultes et jeunes à **partir de 16 ans**
- **15€** pour une famille
- **gratuit** pour tous les enfants (jusque 16 ans)

CONDITIONS DE PRÊT :

- Chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 13 livres ou revues pour une durée maximum de 2 mois.
- Les nouveautés ne sont prêtées que pour une durée de 1 mois.
- Au-delà de ce délai, **une amende de 1,00 €** par livre et par mois sera payée lors de la restitution du ou des livres.

RÉSERVATION :

- Chaque lecteur peut effectuer des réservations lors des permanences ou par le biais de notre adresse e-mail.

SECTEUR AUDIOVISUEL :

- Chaque abonné peut emprunter gratuitement 2 DVD pour une durée maximum de 15 jours.
- Le prêt est limité à 2 DVD par famille.
- Chaque abonné peut emprunter gratuitement 4 CD pour une durée maximum d'un mois.
- **Une amende de 1,00 €** par objet et par mois sera payée en cas de retard lors de la restitution.

RESPONSABILITE DES EMPRUNTEURS :

- Les lecteurs sont responsables des livres, des CD et DVD qu'ils empruntent.
- Les familles sont responsables des livres empruntés par leurs enfants ainsi que des CD.
- Les lecteurs sont responsables de la carte à code-barres personnelle qui leur est offerte gratuitement lors de l'inscription. En cas de perte ou de détérioration, **une participation de 2,00 €** leur sera demandée pour son remplacement.
- **TOUT LIVRE PERDU OU ABÎMÉ DEVRA ÊTRE REMBOURSÉ.**
- **TOUT CD OU DVD PERDU OU ABÎMÉ DEVRA ÊTRE REMBOURSÉ.**
- **Les lecteurs doivent nous signaler les livres abîmés et ne jamais tenter de les réparer eux-mêmes.**

La Présidente,
Annie LEFRANCOIS